

Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 11 (1960)

Heft: 3

Artikel: Berichte über Denkmalpflege = Rapports sur nos monuments historiques

Autor: Strub, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-392720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BERICHTE ÜBER DENKMALPFLEGE
RAPPORTS SUR NOS MONUMENTS HISTORIQUES

LA CHAPELLE DES BAINS DE BONN, PRÈS FRIBOURG

La construction d'un nouveau barrage sur la Sarine, à Schiffenen, condamne la chapelle de Bonn à disparaître sous les eaux du futur lac artificiel. Ce qui a naturellement conduit la Commission cantonale des monuments et édifices publics à attirer l'attention sur sa valeur artistique.

Destiné à la clientèle d'un établissement de bains qui eut son heure de vogue, ce sanctuaire fut élevé entre le 16 juillet 1640 et le 3 août 1641 sous la direction du tailleur de pierre officiel, ANTON WINTER. Il se recommande, dans un genre qui ne compte pas que des réussites, par des dimensions relativement importantes et des proportions heureuses. Les quatre baies principales, très ouvertes et très travaillées, atténuent l'impression de rusticité que dégageraient certains caractères de la construction. Surtout, l'édifice possède un cachet original qui tient à un dosage logique et plaisant d'éléments gothiques (plan polygonal et voûte nervurée du chœur, remplages flamboyants des quatre baies citées) et d'éléments baroques (arc triomphal, plafond panneauté de la nef, toiture, retable de l'autel). Il constitue pour le canton de Fribourg l'un des rares représentants de la transition entre les monuments religieux qui sont encore entièrement dans l'esprit du moyen âge (chœur de Saint-Nicolas, 1630, par PETER WINTER) et ceux qui répondent en tous points au style nouveau (chapelle de Lorette, 1648, par JEAN-FRANÇOIS REYFF).

Son autel de bois sculpté et peint mérite une mention spéciale. Car il est dû à l'atelier de la famille REYFF, où il fut exécuté en collaboration par le père, FRANÇOIS, et deux de ses fils, JEAN-FRANÇOIS et JEAN-JACQUES, et forme l'une des plus charmantes créations de ce groupe d'artistes fribourgeois bien connus, dont toutes les réalisations sont intéressantes. Son architecture se trouve habillée d'une ornementation abondante et renferme une statuaire de qualité; en particulier, le saint Jean du couronnement est fort apprécié des amateurs.

On comprendra dès lors le souhait de la Commission: qu'au lieu de faire du retable des Reyff une simple pièce de musée, on le replace dans son cadre normal dûment rebâti. Assez facilement réalisable sur le plan technique, cette reconstruction de la chapelle de Bonn permettrait de fournir un lieu de culte à telle communauté de fidèles qui en manque, tout en sauvant un monument qui offre un réel intérêt artistique. M. Strub

Bibliographie. G. PFULG, *Jean-François Reyff sculpteur fribourgeois et son atelier*, Fribourg 1950, (fig.). - L. WAEBER et A. SCHUWEY, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg 1957, p. 332-333 (fig.).

Mais avec la disparition du Vieux-Fribourg, le Fribourg moderne ne pourrait plus se réaliser, son développement dépend de cette conservation. Pour avoir du mouvement, il faut de la stabilité: loi d'Archimède. L'urbanisme, qui n'est point une affaire d'esthètes mais une science, se fonde en cette ville sur l'équilibre entre l'ancien et le nouveau, et ce point d'équilibre, c'est tout le quartier du Bourg. Gonzague de Reynold (Suisse, sept.)